

SPIP DU CD DE SALON DE PROVENCE MOBILISE

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion Probation, du SNEPAP-FSU et de la CFDT, les personnels du SPIP du Centre de Détention de Salon se sont réunis ce jour en assemblée générale.

Parce que l'investissement, les compétences des personnels, leur reconnaissance et l'attractivité du corps justifie de l'ouverture d'un chantier statutaire.

Parce que les personnels d'insertion et de probation sont encore une fois laissés pour compte des mesures indiciaires octroyées aux personnels de l'administration pénitentiaire

Parce que nous attendons toujours que la DAP honore ses engagements relatifs à l'arrêt de la pré-affectation et à la retraite des ASS.

Parce qu'un plan de recrutement pluriannuel est indispensable au vu de l'état des RH dans les SPIP et de nos charges de travail.

Les personnels présents à l'AG ont voté à l'unanimité
une entrée dans le mouvement et la mise en place immédiate des modalités suivantes :

- **Le boycott de l'ensemble des réunions**
- **Le boycott des CPU par les titulaires**
- **L'accueil et l'encadrement uniquement des élèves et stagiaires CPIP.**
- **La transmission des rapports, mails, fax accompagnés de la mention suivante :**
« Dans l'attente d'une réponse de l'Administration Pénitentiaire aux revendications portées par l'intersyndicale de la filière insertion probation, le SPIP du CD de Salon adopte des modalités de travail dégradées. Nous exigeons :
 - Des négociations indemnitaires et statutaires pour la filière
 - La continuité du renfort en ressources humaines dans les SPIP
 - Le respect des engagements pris par la DAP sur l'arrêt de la pré-affectation et la retraite des ASS » .

Nous exigeons :

- **L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation**
 - **Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire**
 - **La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP**
 - **L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite**
 - **Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017**
- UNE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS
EST PRÉVUE LE 17 MARS 2016
AFIN DE RÉÉVALUER CES MODALITÉS D'ACTIONS
SI L'ABSENCE DE REPONSES A NOS REVENDICATIONS LE NÉCESSITE.**